



A Biguglia, le 23/10/2024

Madame, Monsieur,

La gestion d'alertes et des crises alimentaires exige une coordination efficace entre les différents acteurs de la filière, visant à garantir la sécurité des produits et à répondre aux attentes légitimes des consommateurs.

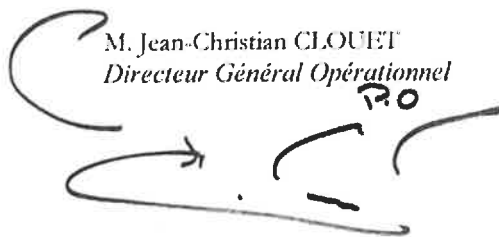
Dans cette perspective, et conformément aux obligations du règlement (CE) n°178/2002 définissant les principes généraux de la législation alimentaire en vigueur depuis janvier 2006, nous souhaitons, par la présente, vous informer qu'une contamination possible de *Listeria Monocytogenes* a été détectée par notre partenaire, le laboratoire Vigilab, dans la mousse au chocolat caramel, fournie par notre prestataire et servie au déjeuner du 17 octobre 2024 (lot n°288-078).

Des investigations approfondies sont actuellement en cours pour identifier la source de cette contamination.

La *Listeria* est une bactérie présente dans l'environnement, l'eau, le sol, les végétaux et chez les animaux. La listériose est rare et généralement sans gravité chez les enfants et les adultes en bonne santé. Toutefois elle ne paraît plus anodine chez les personnes fragiles. Nous vous invitons à surveiller d'éventuels symptômes (troubles oculaires, vertiges) chez les enfants, qui pourraient apparaître dans les deux mois suivants. Merci de nous en informer si tel est le cas.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Jean-Christian CLOUET
Directeur Général Opérationnel



Mme Pauline POMMIER
Responsable Assurance Qualité

